

FORMATION SSIAP 2

PREV – SSIAP2 - 2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Appliquer les règlements de sécurité incendie.
Encadrer et former son équipe d'agents de sécurité incendie.
Superviser l'assistance à personne au sein de l'établissement.
Diriger le poste de sécurité lors des sinistres.
Intervenir efficacement en situation particulière.

DUREE : 70 Heures (hors temps examen)

PRÉREQUIS

Diplôme SSIAP 1
Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois.
Qualification de secourisme (SST, PSC1, PSE1) à jour de recyclage ou de moins de 2 ans.
Attestation d'aptitude physique (certificat médical de moins de trois mois).

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques
Exposés, exercices d'application, échanges et visites commentées.
Appui sur un livret SSIAP2

Moyens techniques
PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard. Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio.

Moyens humains
Formateur titulaire d'une qualification SSIAP 3.

PERSONNES CONCERNEES :

Futurs Chefs d'équipe de sécurité incendie

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Les rôles et missions du chef d'équipe incendie
Le management de l'équipe de sécurité incendie
La manipulation des SSI (Systèmes de Sécurité Incendie)
Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie
La gestion de situation de crise au poste central de sécurité IGH et ERP
Les commissions de sécurité et commissions d'accessibilité
Épreuves d'examen

ORGANISATION

Minimum 4 personnes par groupe.
Maximum 12 personnes par groupe.
Stage en INTRA ou INTER.
Il est nécessaire de nous de mettre à disposition une salle de formation adapté pouvant accueillir 12 personnes minimum.
Notre centre ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de fin de formation
Diplôme SSIAP 2
Remise d'un livret à chaque participant
En cas d'échec d'un ou des modules (QCM ; épreuve pratique ou oral) vous avez 1 an pour repasser l'épreuve dans le département de votre choix.

Taux d'obtention :

Pas de stagiaire sur l'année 2023

00.00%

ÉVALUATION

Épreuve écrite (QCM) ; épreuve pratique (gestion du PC en situation de crise) et épreuve oral face à un jury (animation d'une séquence pédagogique) conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des ERP et IGH.
Cette formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation.